



CANADA

**C  
o  
m  
m  
u  
n  
i  
q  
u  
é**

No. 46

POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
LE 15 JUIN 1971

---

EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARTISANAT AU  
CANADA DU 10 JUILLET AU 4 OCTOBRE 1971

---

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, a annoncé la venue au Canada durant les mois d'été et le début de l'automne, d'une Exposition internationale itinérante d'Artisanat, organisée par l'Agence de Coopération culturelle et technique.

Cette Exposition sera présentée successivement à Moncton (10 au 18 juillet) et Québec (24 juillet au 1er août), puis à Montréal (7 au 15 août), Ottawa (21 au 29 août), Toronto (2 au 9 septembre) et Winnipeg (26 septembre au 4 octobre).

Les provinces du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba, assumeront l'organisation de l'Exposition dans diverses villes du circuit, de concert avec l'Agence et le Ministère des Affaires extérieures. Elles avaient déjà contribué à la mise sur pied de cette manifestation en fournissant des pièces de leur propre artisanat.

L'Agence de Coopération culturelle et technique a été créée à Niamey en mars 1970 et regroupe vingt-deux pays totalement ou partiellement d'expression française, dont le Canada. Sa mission est de développer entre les pays de la communauté francophone des liens de coopération mutuelle dans les domaines relevant de l'éducation, de la culture, des sciences et des techniques.

La connaissance mutuelle des peuples étant un facteur important dans l'établissement de liens de coopération étroits, efficaces et durables entre pays, l'Agence a donc fait de la promotion et de la diffusion de la culture l'une de ses grandes priorités. Pour illustrer concrètement cette mission, elle a mis sur pied cette Exposition itinérante d'Artisanat qui, par la nature même des oeuvres présentées, traduit admirablement, d'une part, la richesse et la diversité des grandes civilisations nord-américaine, européenne, arabo-musulmane, africaine et asiatique qu'elle regroupe dans une même communauté linguistique et favorise, d'autre part, la formation d'une opinion publique éclairée sur les cultures des pays représentés au sein de l'organisation.

Sous le titre, "Mille arts, une solidarité", les pays membres de l'Agence ont envoyé chacun une trentaine d'objets qui tous témoignent de l'esprit et des traditions de leurs peuples. Ces objets, dans la plupart des cas, sont susceptibles d'une utilisation pratique par d'éventuels

acquéreurs, qu'il s'agisse de l'habillement (bijoux et tissus), de la décoration intérieure (tapis, coussins, bibelots, cendriers) ou des arts ménagers (vaisselle, poterie). L'Exposition est donc destinée à intéresser un large public très diversifié, allant du professionnel spécialisé au simple amateur. Elle rejoindra aussi le public lecteur puisqu'une exposition du livre africain francophone comportant près de trois cents titres y sera conjointement présentée.

L'inauguration de l'Exposition, faite en présence des responsables de l'artisanat des Etats membres, a eu lieu à Tunis en décembre 1970. Achevant maintenant une tournée des grandes villes françaises, l'Exposition poursuivra donc son périple en terre canadienne avant de retourner en Europe.